

Éditorial

Volume 16, numéro 2, 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008436ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008436ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Presses de l'Université du Québec

ISSN

0776-5436 (imprimé)

1918-9699 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(2003). Éditorial. *Revue internationale P.M.E.*, 16(2), 7–9.
<https://doi.org/10.7202/1008436ar>

Vive la TPE !

Tout le monde a appris les fables du « bon » La Fontaine, dans lesquelles soit les petits viennent aider les plus grands (Le Lion et le Rat, la Colombe et la Fourmi), se montrent supérieurs (Le Chêne et le Roseau) ou n'ont aucun intérêt à grandir (La Grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le Bœuf). Comme ces fables sont inspirées directement des Anciens, disons que, de tout temps, la sagesse populaire a entériné l'idée de bon sens du « small is beautiful » propre à la génération des sixties ou du new age – tous américanimes chargés de nous faire croire que c'est chose nouvelle !

En un quart de siècle, la recherche sur les organisations de petite taille, ou à taille humaine, a considérablement progressé. Les travaux pionniers sur l'entrepreneur ou la petite entreprise des années 1960 ont été relayés à la fin des années 1970 par le développement d'un véritable axe disciplinaire autour de la PME.

Sa montée en légitimité académique est allée de pair avec la résurgence de la petite entreprise comme solution ou adaptation à la crise, pour reprendre le titre du Colloque de Trois-Rivières de 1985. Au demeurant, dès les années 1970, quelqu'un comme Galbraith décrivait longuement, dans La science économique et l'intérêt général, les raisons de la supériorité de la petite entreprise sur les grandes bureaucraties managériales.

Sur les 20 dernières années, un travail considérable a été entrepris pour que la PME passe du stade de champ à celui d'objet d'analyse. Ses spécificités, puis sa diversité, ont été progressivement reconnues. On oublie de dire, bien souvent, que les apports de la science économique ont tendu à conforter le sentiment d'une compétitivité supérieure de la petite taille, qu'il s'agisse de la théorie de l'agence ou des coûts de transaction et, plus largement, de la nouvelle économie institutionnelle. Là encore, les théoriciens des organisations avaient depuis longtemps relevé les excès de la bureaucratie.

Au cours des années 1990, l'attention s'est portée sur l'entrepreneur et l'entrepreneuriat : c'est que les « sociétés avancées » ont connu un mouvement intense de créations de petites et de toutes petites entreprises, non seulement dans les activités de la nouvelle économie, mais dans les secteurs les plus traditionnels. En sorte que l'entrepreneuriat a obéi à un véritable effet de mode, dont les gouvernements ont pu s'emparer. Dans les sphères académiques, on a non seulement observé l'envolée des recherches, mais également une création quasi entropique de filières de formation à tous niveaux.

Les années 2000 devraient être celles d'un second souffle, ou d'un troisième, de la recherche. Le chantier à venir est celui de la toute petite entreprise. En voici les raisons :

- *Les entreprises qui se créent sont de plus en plus petites, qu'elles s'implantent dans les activités traditionnelles ou « modernistes », voire « postmodernistes ».*
- *Sous leur diversité apparente, elles obéissent à des « invariants » qui en font l'originalité et la spécificité ; ce qui n'en fait pas des « PME en miniature ». Elles obéissent à des logiques d'action très particulières, largement liées aux motivations des personnes qui les ont créées.*
- *Leurs bases de compétitivité leur sont propres et bousculent l'idée reçue d'une taille minimale à atteindre pour dépasser des seuils d'efficience. Maints effets leur appartiennent (effet de loupe, effet de proximité, coûts d'agence, nature des transactions) qui font que ces TPE n'ont en règle générale aucun intérêt à croître. On retrouve ici notre modèle d'hypofirme : la petite rainette n'a aucun avantage à vouloir devenir un crapaud-buffle !*
- *Au plan de la formation et du conseil, trop de « spécialistes » se contentent de reprendre les vieilles recettes du management et de les appliquer avec plus ou moins (plutôt moins) de bonheur à ces micro-entités. Le ridicule est atteint avec l'imposition d'un « plan d'affaires » sur cinq ans (pardon : un « business plan »), ou d'un « plan marketing » à des entreprises en pleine création innovatrice, alors qu'elles ne savent pas ce que sera leur « produit » dans trois mois ! Ou l'application « bête et méchante » des modèles stratégiques éculés (BCG et bien d'autres). Il en résulte une profonde frustration des étudiants en entrepreneuriat, voire en PME, qui escomptaient tirer de leur formation une vraie préparation à leurs vrais problèmes.*

Or, force est de constater que les recherches ont été jusqu'ici consacrées à des unités de taille supérieure dont les problèmes sont radicalement autres. Je ne prendrai pour exemple que... la RIPME. En reprenant les articles publiés dès l'origine, je n'ai trouvé qu'un nombre fort réduit (qui se compte sans difficulté sur les doigts de la main) de travaux portant sur les TPE. Je les ai mentionnés dans le dossier spécial de la RFG (vol. 29, n° 144, mai-juin 2003).

Ce programme de recherche est d'autant plus nécessaire que ces TPE se multiplient dans des activités où chacune d'entre elles affiche sa singularité, que l'on évoque les produits « de terroir », l'« artisanat d'art », le « luxe », les « produits sportifs de haute compétition », bref, toutes les activités en développement intense

dans les secteurs du divertissement, du loisir, de la création artistique et culturelle, qui contribuent à régénérer des filières plus traditionnelles. À côté des entreprises, c'est bien entendu la fonction d'entrepreneur qui est interpellée.

Évidemment, ce programme de recherche est loin des quatre articles et de la note de recherche de ce numéro. Trois de ceux-ci concernent l'exportation où les TPE sont peu présentes par définition. L'article de Natacha Gondran et Christian Brodhag de l'École nationale des mines de Saint-Étienne intitulé « Rôle des partenaires des PME/PMI dans l'amélioration de leurs performances environnementales » touche aux problèmes de l'information très imparfaite pour exporter, démontrant l'importance de la flexibilité des PME pour réagir rapidement au changement dont certains sont annoncés par les partenaires. L'article « Relations entre l'exportation, le développement organisationnel et la situation financière des PME canadiennes » de Josée St-Pierre de l'INRPME de l'Université du Québec à Trois-Rivières traite des contraintes de financement pour exporter. L'article de Pascale Bueno Merino de l'Université de Caen, « Portage commercial et PMI exportatrice : nature et déterminants de la création de valeur », ajoute la coopération sous forme de partage commercial pour faciliter l'exportation.

L'article de Bernard Surlemont, André Lemaître et Hélène Wacquier de l'Université de Liège intitulé « La criminalité contre les PME : étude exploratrice de victimisation et de prévention en Belgique francophone » ouvre le champ à un domaine de recherche très peu abordé, soit le problème de la criminalité contre les entreprises et la difficulté de l'entreprise qui la subit d'y faire face.

Enfin, dans une note de recherche de Josée Audet de l'INRPME de l'Université du Québec à Trois-Rivières intitulée « La veille stratégique chez les PME de haute technologie : une étude de cas par comparaisons intersites », on s'arrête aux caractéristiques permettant de distinguer différentes veilles stratégiques dans les PME de haute technologie.

La direction